

Todesfälle

Décès

Decessi

Charles Billod (1921)
Docteur en médecine, 2416 Les Brenets

Marianne Therese Herrmann (1954)
Fachärztin FMH für Allgemeinmedizin,
3014 Bern

Hans Kiener (1929)
Facharzt FMH für Allgemeinmedizin,
4532 Feldbrunnen

Line Ney-Dailly (1936)
Spécialiste FMH en anesthésiologie,
1003 Lausanne

Simone Troesch (1919)
Dr. med., 8103 Unterengstringen

Praxiseröffnungen

Nouveaux cabinets médicaux

Nuovi studi medici

BE

Christoph Fry,
Facharzt FMH für Allgemeinmedizin,
Belpbergstrasse 3, 3123 Belp

NE

Baya-Laure Pegard,
Docteur en médecine,
6, avenue du 1^{er} Mars, 2000 Neuchâtel

SH

Martin Boesch,
Facharzt FMH für Innere Medizin,
Schützenhüslweg 5, 8222 Beringen

VD

Huguette Lagnaz, Médecin,
4, route d'Arnier, 1092 Belmont-Lausanne

Seyed Madani, Dr méd.,
10, Grand Rue, 1347 Le Sentier

Dante Marchesi,
Spécialiste FMH en chirurgie orthopédique,
31, avenue d'Ouchy, 1006 Lausanne

Ärztegesellschaft des Kantons Bern

Medizinischer Bezirksverein Bern-Stadt

Zur Aufnahme als ordentliches praktizierendes Mitglied hat sich angemeldet:

Dr. med. *Urs F. Studer*, Facharzt FMH für Allgemeine Medizin und Oto-Rhino-Laryngologie, Praxis Bubenbergrasse, Bubenbergrasse 11, 3001 Bern

Einsprachen gegen dieses Vorhaben müssen innerhalb von 14 Tagen seit dieser Veröffentlichung schriftlich und begründet dem Präsidenten des Medizinischen Bezirksvereins Bern-Stadt eingereicht werden. Nach Ablauf der Einsprachefrist entscheidet der Vorstand über die Aufnahme des Gesuches und allfällige Einsprachen.

Der Vorstand des MBV Bern-Stadt

Ehrungen

Distinctions

Prof. Dr. med. *Arthur Teuscher*, Bern, wurde für seine wissenschaftlichen Untersuchungen und Publikationen zur «Erhaltung der natürlichen tierischen Insuline» von der Research Society for the Study of Diabetes India (RSSDI) an der Jahresversammlung im Dezember 2001 in Chandigar mit der Sam Moses Goldmedaille ausgezeichnet.

Anlässlich der 87th Scientific Assembly und Annual Meeting der Radiological Society of North America (RSNA) in Chicago wurde Dr. *Justus Roos*, Resident Radiologist am Institut für Diagnostische Radiologie, Universitätsspital Zürich, für das Poster «Emergency Radiology: Work-up strategies with Multi-Detector Row CT (MDCT) (J. E. Roos, D. Weishaupt, L. M. Desbiolles, B. Marincek, P. R. Hilfiker) mit einem «Certificate of Merit» ausgezeichnet.

La Fondation Endocrinologie-Genève dont le but est de promouvoir la recherche a attribué le Prix 2001 au Dr *A. Odermatt* de la Faculté de médecine de Berne. Le Dr *A. Odermatt*, un jeune chercheur de 35 ans, travaille sur les mécanismes qui contrôlent l'action de la cortisone, une hormone naturellement produite et souvent utilisée comme traitement des maladies inflammatoires. La Fondation a sélectionné le projet du Dr *A. Odermatt* parmi de nombreux autres projets provenant de toute la Suisse.

Anlässlich der 37. Mitgliederversammlung hat die Schweizerische Gesellschaft für Plastische, Rekonstruktive und Ästhetische Chirurgie zwei Gesellschaftspreise im Wert von je Fr. 3000.- an: *Navid Alizadeh* («Active-site inactivated FVIIa [FVIIai] increases survival in a random skin flap model of acute ischemia») und *Sören Schramm* («29% is the hematocrit providing maximal oxygenation in ischemic porcine flap tissue during normovolemic hemodilution») verliehen.

Sociétés cantonales de médecine



Politique hospitalière jurassienne

Prise de position de la Société médicale du Canton du Jura (SMCJ) quant au projet d'hôpital multisite proposé au Parlement par le Gouvernement jurassien.

La SMCJ a siégé en Assemblée générale et a pris connaissance du projet gouvernemental pour l'avenir des hôpitaux jurassiens. Elle se permet de faire les remarques ci-après:

1. Il est indispensable de modifier notre système hospitalier pour les raisons suivantes:

- la charge financière hospitalière grève le budget de l'Etat de manière sérieuse;
- ce même budget pourrait être utilisé de manière plus rationnelle;
- le paysage hospitalier est en perpétuelle évolution, notamment quant aux nouveaux moyens mis à disposition pour la santé et quant au vieillissement de la population;
- la Suisse sera bientôt l'objet d'une restructuration qui nous obligera à présenter, dans les meilleurs délais, un projet crédible qui nous permette de conserver un système hospitalier digne de ce nom.

2. Le projet présenté par le Gouvernement, pêche sur plusieurs points:

- les chiffres et comparaisons avancés dans le rapport sont souvent discutables et aléatoires;
- l'aspect politique n'a pratiquement pas été maîtrisé, qu'il s'agisse de l'Ajoie ou des travaux de l'Assemblée interjurassienne, créant ainsi une vague de mécontentement justifiée;
- l'avis du Conseil de la Santé publique n'a pas été cité et pris en compte dans le rapport;
- l'information publique est demeurée très en deçà d'une exigence démocratique minimale.

3. La SMCJ a présenté aux Autorités jurassiennes, à fin 2000, un projet *d'hôpital de soins aigus, au centre géographique du canton*, voire du Jura historique. Ce projet a été examiné par les milieux intéressés sous l'égide du Service de la Santé; il avait été convenu de l'étudier sérieusement tout en prenant, au préalable, des mesures transitoires d'économie et de rationalisation. La suite des événements a démontré que les autorités n'ont pas tenu compte de cet accord en court-circuitant, sans l'avoir étudiée, la proposition des médecins et des autres milieux concernés.

4. Pour toutes ces raisons la SMCJ estime le projet du Gouvernement impropre à résoudre les nombreux problèmes posés.

5. La SMCJ propose dès lors au Parlement jurassien de renvoyer le projet gouvernemental pour une nouvelle étude, à laquelle il faut associer toutes les forces en présence. Un bon projet est possible et doit être trouvé sans délai, avec la collaboration du corps médical.

6. La SMCJ se tient à disposition des autorités pour trouver une solution satisfaisante.

SMCJ 24.1.02